

Compte rendu de la séance 11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 11 décembre, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 4 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROUX Vincent, Mme LYOEN Marie-Yvonne Mme THURMEL Frédérique, adjoints

M. IMBEAUX Michel, M. DELORD Benoit, Mme HENNEUSE Véronique,

Mme MICHALCZYK Catherine, M. PASQUET Benjamin, Mme VIDEAU Christine,

Mme WEBER Katty, conseillers

Secrétaire de séance : Mme WEBER Katty

Ouverture de la séance : 20H30

Levée de la séance : 22h30

1. DÉLIBÉRATIONS

➤ *Convention entretien bouches incendie*

Monsieur le maire propose de conventionner avec le SDIS pour l'entretien des bouches d'incendie.

- Pour la commune 3 x 35,00 € à prévoir par an.

➤ *CNP : renouvellement du contrat d'assurance relatif à la protection sociale des agents affiliés à la CNRACL pour l'année 2021*

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat afin de se prémunir des risques demeurant à la charge de la commune pour l'année 2021 pour la somme de 1 407.71 €

➤ *Admission en non-valeur année 2014/2015 service restauration scolaire*

La procédure contentieuse à l'égard d'un débiteur n'a pas pu aboutir et il faut donc inscrire la dette dans le budget 2021 au compte « créance admise en non-valeur (compte 6541)

Le conseil municipal accepte la somme de 127,10 €

➤ *Formation des élus*

Le conseil municipal accepte la proposition de l'organisme de formation avec un coût de 200,00 € par commune/an (1 200,00 € sur le mandat)

➤ *Prime de fin d'année : Régime indemnitaire : RIFSEEP*

Montant maximum par agent (sur la base d'un temps complet) proposé :

- IFSE : 800 € max. pour la partie obligatoire
- CIA : 400 € max. pour la partie facultative
 - Ces montants sont à proratiser en fonction du temps de travail des agents bénéficiaires et seront décidés par l'autorité territoriale.
 - Modulation suivant l'absentéisme = proposition de modifier les textes.

➤ **Réaménagement du prêt assainissement - Délibération 2020-1112-4**

Monsieur le Maire présente la proposition de réaménagement du prêt assainissement N° 7000 547 5420 contracté auprès du Crédit Agricole et dont le montant réaménagé s'élève à : 175 870.26 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- retient l'offre du CREDIT AGRICOLE et accepte les conditions du contrat.
- autorise Monsieur le Maire à contracter le nouvel emprunt réaménagé aux conditions suivantes :

- **Caractéristiques du contrat**

Montant du contrat de prêt : 175 870.26 €
 Durée du contrat de prêt : 83 trimestres
 Objet du contrat de prêt : réaménagement
 Taux débiteur du prêt : 1,93 % taux fixe

- **Caractéristiques ancien contrat**

Montant initial (14/11/2011) : 193 000 €
 Taux : 4,6 %
 Durée du contrat de prêt : 30 ans

2. TRAVAUX

➤ **Financement pour les travaux de réhabilitation du foyer rural
 - Emprunt à taux fixe - Délibération 2020-1112-1**

- **(1^{ère} tranche cuisine et huisseries)**

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement de travaux de réhabilitation du foyer rural (1^{ère} tranche cuisine et huisseries) il est nécessaire de recourir à un prêt relais à taux fixe dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA d'un montant de 29 148 €.

Monsieur le Maire présente différentes offres de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre du crédit agricole

Montant du contrat de prêt : 29 148,00 €
 Durée du contrat de prêt : 24 mois
 Objet du contrat de prêt: financer les investissements
 Taux d'intérêt annuel: taux fixe de 0.60%
 Coût total en intérêt :349,78 €
 Frais de dossier :200.00 €

➤ **Financement pour les travaux de réhabilitation du foyer rural
 - Emprunt prêt classique à échéances constantes -
 Délibération 2020-1112-2**

▪ (1^{ère} tranche cuisine et huisseries)

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement de travaux de réhabilitation du foyer rural (1^{ère} tranche cuisine et huisseries) il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 20 820 euros (prêt classique à échéances constantes).

Monsieur le Maire présente différentes offres de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre du crédit agricole

Caractéristiques du contrat

Montant du contrat de prêt :20 820,00 €

Durée du contrat de prêt :10 ans

Objet du contrat de prêt:financer les investissements

Taux taux fixe :1,15 %

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielles soit 551.75 €

Coût total : 22 069,97 €

Frais de dossier:200.00 €

- **Financement pour les travaux de réhabilitation du foyer rural**
 - **Demande subvention CONSEIL DEPARTEMENTAL (CONTRAT DES TERRITOIRES - Délibération 2020-1112-5**

▪ (2^{ème} tranche : isolation, peinture, chauffage)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle du Foyer Rural, 2^{ème} tranche isolation, peinture, chauffage la commune peut demander une subvention de 25 % du montant des travaux par le biais du contrat des territoires.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel de cette opération :

Poste des dépenses :

Opération	Montant HT	%
Réhabilitation de la salle du Foyer Rural, 2 ^{ème} tranche isolation, peinture, chauffage.	49 469.14	100
TOTAL DES DEPENSES	49469.14	100 %

Montant des ressources :

ressources	Montant HT	%
DETR	19 787.65	40
Conseil Départemental (contrat des territoires)	12 367.29	25
Autofinancement	17314.20	35
TOTAL DES RECETTES	49 469.14	100 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'un montant de 12 367,29 € correspondant à 25 % du montant des travaux.

- **Financement pour les travaux de réhabilitation du foyer rural**
 - Demande subvention DETR et DSIL -
 - Délibération 2020-1112-6 et 7

- (2^{ème} tranche : isolation, peinture, chauffage)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre du projet de réhabilitation de la salle du Foyer Rural, 2^{ème} tranche isolation, peinture, chauffage, la commune peut demander une subvention de 25%, du montant total des travaux par le biais de la DSIL 2021, et une subvention de 30 % par le biais de la DETR 2021.

Il indique le plan de financement hors taxe suivant :

FINANCEMENT	MONTANT HT	%
DETR	14 840.74 €	30 %
DSIL	12 367.29 €	25 %
CD 24	12 367.29 €	25 %
Autofinancement	9 893.82 €	20 %
TOTAL DES RESSOURCES	49 469.14 €	100 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de la demande de subvention auprès de l'Etat (DSIL) pour un montant de 12 367,29 € (soit 25 %) et une demande de subvention également auprès de l'état pour un dossier (DETR) pour la somme de 14 840,74 € (soit 30 %)

3. DIVERS

- **Ramassage des encombrants**
Cause covid, annulation du ramassage des encombrants
- **Adressage**
Renseignements auprès, de l'ATD (Agence Technique Départemental) pour conventionner afin d'avancer dans la concrétisation de ce projet.
- **Repas des aînés**
Les corbeilles sont arrivées. Distribution le 19/12/2020 aux plus de 65 ans.

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 11 DECEMBRE 2020**

N° des délibérations	Objet	décisions
2020-1112-1	Emprunt à taux fixe attente subventions / FCTVA	<ul style="list-style-type: none"> - Montant du contrat de prêt : 29 148,00 € - Durée du contrat de prêt : 24 mois - Objet du contrat de prêt : financer les investissements - Taux fixe de 0.60% - Coût total en intérêt : 349,78 €. - Frais de dossier : 200.00 €
2020-1112-2	Emprunt prêt classique à échéance constantes d'un montant de 20 820 euros	<ul style="list-style-type: none"> - Montant du contrat de prêt : 20 820,00 € - Durée du contrat de prêt : 10 ans - Objet du contrat de prêt: financer les investissements - Taux taux fixe : 1,15 % - Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielles soit 551.75 € - Coût total : 22 069,97 € - Frais de dossier: 200.00 €
2020-1112-3	Contrat des territoires - Demande de subvention et plan de financement	/
2020-1112-4	Réaménagement de prêt assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Montant du contrat de prêt : 175 870.26 € - Durée du contrat de prêt : 83 trimestres - Objet du contrat de prêt : réaménagement - Taux débiteur du prêt : 1,93 % taux fixe
2020-1112-5	Contrat des territoires - Demande de subvention et plan de financement Annule et remplace délibération 2020-1112-3	Travaux Foyer Rural 2 ^{ème} tranche (peinture, isolation, chauffage) Demande de subvention : 12 367.29 € (25%)
2020-1112-6	DETR 2021 - demande de subvention et plan de financement	Travaux Foyer Rural 2 ^{ème} tranche (peinture, isolation, chauffage) Demande de subvention : 14 840.74 € (30%)
2020-1112-7	DSIL 2021 - demande de subvention et plan de financement	Travaux Foyer Rural 2 ^{ème} tranche (peinture, isolation, chauffage) Demande de subvention : 12 367.29 € (25%)

2020-1112-8	Contrat CNP - Assurance du personnel communal relevant de la CNRACL- Année 2021	OK pour renouvellement 2021
2020-1112-9	Admission en non-valeur pour état de titre de recette	127.10 € pour année scolaire 2014/2015
2020-1112-10	Modification régime indemnitaire RIFSEEP	Modulation suivant absentéisme
	Convention entretien bouches à incendie	3 x 35 € à prévoir/an
	Formation des élus	200 €/an soit 1 200 € pour la durée du mandat

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2020**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURES	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROUX Vincent		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
IMBEAUX Michel		
DELORD Benoit		
HENNEUSE Véronique		
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Benjamin		
VIDEAU Christine		
WEBER Katty		